

Compte-rendu

Association des plaisanciers de Ducos – Quartier Canal

Impact-Mer : Axel VILLARD-MAUREL- 27 Juin 2008

Liste des personnes présentes :

- le président de l'association : Uberto MARIE-SAINTE
- le secrétaire de l'association : Guy PETIT

L'association existe depuis un an.

Elle se compose de 23 membres, tous ducossais. La plupart ont leur embarcation à Canal Cocotte.

L'activité :

L'association a pour but d'organiser la plaisance à Canal Cocotte et de faire valoir les droits des plaisanciers de Ducos. Elle souhaite gérer au mieux la plaisance de manière à éviter les préjudices faits au milieu, aux riverains et aux pêcheurs, pouvant naître d'un développement non maîtrisé de cette activité.

Les membres doivent respecter un ensemble de règles pour faire partie de l'association, comme par exemple respecter la limitation de vitesse dans la bande des 300m (5 nœuds), utiliser les peintures et anti-fouling de façon raisonnée, etc.

Elle gère notamment le stationnement, la circulation et les aménagements des plaisanciers sur le site.

Ils sont en lien avec la mairie, qui leur fournit des équipements pour mieux gérer le site (barrières...).

L'association n'a pas vocation à s'agrandir, pour des raisons de place (le site est saturé), et de désordre pour le milieu.

Quand ?

On compte en moyenne une quinzaine de sorties plaisancières par semaine.

L'activité augmente légèrement en période de vacances.

Rapport avec les autres usagers

- Les rapports sont globalement très bons avec les autres usagers, qui sont contents qu'une association s'occupe de mieux organiser la plaisance sur le site.

L'association travaille notamment avec l'association des riverains de Canal Cocotte afin d'améliorer le cadre de vie du quartier. Ces deux associations tentent d'obtenir la création d'un emploi.

Ils tiennent à ce que l'on fasse la différence entre les pêcheurs plaisanciers et les « pêcheurs marrons », qui sont ceux qui pêchent illégalement (engin de pêche interdits, revente). L'association est contre ce type de pratiques, et affirme appliquer la réglementation en matière de pêche.

Attentes face à la réserve :

Le président et le secrétaire accueillent très favorablement l'idée de réserve, et indiquent qu'elle va dans la même optique que leurs objectifs.

Ils aimeraient qu'un chenal soit créé pour les plaisanciers.

Ils indiquent qu'il n'y a pas assez de balisage dans la baie, et aimeraient qu'il soit visible de nuit (ce qui n'est pas le cas actuellement...).

Le site est de plus en plus visité par la plaisance, et l'association espère que la réserve les aidera à maîtriser son expansion.

Ils comptent sur un corps de gardes pour éviter que les aménagements réalisés dans le cadre de la réserve ne servent pas aux trafiquants.

Ils aimeraient que la réserve soit l'occasion de régler le problème de dragage des rivières et canaux, qui est très important à leurs yeux. Les boues ne devraient pas être mises sur les côtés mais évacuées ailleurs, car cela tue les arbres en périphérie.

Engagement environnemental :

L'association s'occupe du ramassage des déchets sur le site, et notamment aux abords de la mangrove.

L'un des buts de l'association est en effet de maintenir le site propre.

Remarques :

On trouvait il n'y a pas si longtemps (environ 6 ans) beaucoup plus de crevettes, langoustes, chatrous, palourdes à l'embouchure de la Rivière Salée.

Ils indiquent qu'il ne serait pas judicieux d'interdire l'accès à la Rivière Salée car si plus personne ne la convoite, elle ne sera plus entretenue.

Des canaux ont été bouchés ce qui entraîne d'importants relargages de boues dans le Canal Cocotte.